



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Emploi et activite

Question écrite n° 51

### Texte de la question

M Jacques Godfrain expose a M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, charge du commerce et de l'artisanat les inquietudes de certains professionnels de l'industrie hoteliere et de la restauration face a la proliferation grandissante d'ouvertures d'etablissements tenus par des non-professionnels. La clientele qui s'estime trompee et decue par la mediocrite des prestations delivrees, est de plus en plus importante, et les organisations professionnelles sont impuissantes face a une telle situation. Il l'interroge donc sur l'opportunitè de reglementer d'une maniere plus restrictive les conditions d'acces aux metiers de l'hotellerie et de la restauration, de multiplier les centres de formation de ces memes professions, de creer une ecole superieure d'hotellerie et de restauration comme celle qui existe en Suisse, d'instaurer la protection de l'enseigne « restaurant », ce qui assurerait aux consommateurs la meilleure garantie possible quant a la qualite et aux prix.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'insuffisant professionnalisme d'une part non negligeeable des responsables d'entreprises de l'hotellerie et de la restauration n'a pas echappe aux services du ministere du tourisme qui, en liaison avec les organisations professionnelles du secteur, recherchent des solutions a ce probleme. Ces dernieres ne semblent pas, cependant, resider dans un surcroit de reglementation impliquant des controles generateurs de pesanteurs nouvelles. C'est pourquoi, en accord avec les responsables professionnels, une reflexion est presentement engagee, visant a l'amelioration qualitative des prestations. Cette reflexion s'oriente vers la definition d'actions de mise a niveau et de renovation s'appuyant sur des politiques de labellisation, de formation et de communication susceptibles de dynamiser le secteur et de l'orienter vers une recherche de la qualite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Godfrain Jacques](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51

**Rubrique :** Hotellerie et restauration

**Ministère interrogé :** commerce et artisanat

**Ministère attributaire :** tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juillet 1988, page 2110